



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

nom

Question écrite n° 88809

Texte de la question

M. Xavier Bertrand interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la réglementation relative aux changements de patronyme. Des familles ont été contraintes, dans des périodes tourmentées de notre pays, de franciser leur patronyme. Il arrive que leurs enfants ou petits-enfants, ne craignant plus pour la sécurité de leur personne et par fidélité à leurs racines, souhaitent retrouver leur patronyme originel. Il lui demande quelles possibilités leur sont offertes pour leur permettre de retrouver leur nom d'origine et dans quelle mesure la réversibilité de la francisation des noms pourrait être autorisée.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Bertrand](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88809

Rubrique : État civil

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10182

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)